



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre

**Séance de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre tenue le 13 août 2025, à 19 h, au Complexe environnemental de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre située au 1064, rue Industrielle, Mont-Laurier.**

Étaient présents et formaient quorum :

|                                     |                                 |
|-------------------------------------|---------------------------------|
| M. Jean Gascon, président           | Mun. de Lac-Saint-Paul          |
| M. Marc Champagne (visioconférence) | Mun. Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles |
| M. Ghislain Collin                  | Mun. Notre-Dame-de-Pontmain     |
| Mme Mélanie Grenier                 | Mun. de Kiamika                 |
| M. Normand Latreille                | Ville de Mont-Laurier           |
| M. Serge Piché                      | Mun. de Lac-des-Écorces         |
| M. Pierre Raïche                    | Mun. de Lac-du-Cerf             |
| Mme Sylvie Roussel                  | Mun. de Notre-Dame-du-Laus      |
| Mme Diane Sirard                    | Mun. de Ferme-Neuve             |

Étaient absents

|                           |                              |
|---------------------------|------------------------------|
| M. Pascal Bissonnette     | Mun. Mont-Saint-Michel       |
| M. Michel Daigle          | Mun. de Sainte-Anne-du-Lac   |
| M. René de la Sablonnière | Mun. de Chute-Saint-Philippe |

Assistent également à la séance, M. Jimmy Brisebois, directeur général et greffier-trésorier et Mme Diane Bazinet, adjointe administrative, qui agit à titre de secrétaire de la séance.

### **OUVERTURE DE LA RENCONTRE**

M. Jean Gascon, président, ouvre la rencontre, il est 19 h.

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 13 AOÛT 2025**

Il est proposé par M. Serge Piché et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour 13 août 2025 tel que déposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

### **ADOPTION DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 31 JUILLET 2025**

Il est proposé par M. Normand Latreille et résolu à l'unanimité d'adopter le compte rendu et les recommandations du comité exécutif du 31 juillet 2025 en apportant la modification suivante :

Point 6. : 40<sup>e</sup> anniversaire de la Régie

Modification pour les cadeaux aux membres du conseil d'administration. Ils seront plutôt remis à un autre groupe de personnes que les membres du conseil d'administration.

ADOPTÉE à l'unanimité

Formules Municipales - No 5614-PS (FLA-798)

25-08-4361

25-08-4362



No de résolution  
ou annotation

25-08-4363

## Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 JUIN 2025**

Il est proposé par M. Ghislain Collin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 11 juin 2025 tel que déposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

25-08-4364

### **RELEVÉ DES COMPTES FOURNISSEURS AU 30 JUIN ET 31 JUILLET 2025**

Il est proposé par M. Pierre Raïche et résolu à l'unanimité d'adopter la liste des comptes fournisseurs, en date du 30 juin 2025, pour une somme de 819 722.91 \$.

Il est également résolu d'adopter la liste des comptes fournisseurs, en date du 31 juillet 2025, pour une somme de 454 604.11 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité

25-08-4365

### **RELEVÉ DES PAIEMENTS AU 30 JUIN ET 31 JUILLET 2025**

Il est proposé par Mme Diane Sirard et résolu à l'unanimité d'adopter la liste des paiements, en date du 30 juin 2025, pour une somme totale de 1 152 954.37 \$.

Il est également résolu d'adopter la liste des paiements, en date du 31 juillet 2025, pour une somme totale de 1 098 970.88 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité

### **CORRESPONDANCE ET REVUE DE PRESSE**

Aucun point

### **ADMINISTRATION** **RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

#### 21 juillet 2025

Commission à l'accès à l'information

- Prix des bacs avec ÉEQ
- ÉEQ n'est pas assujéti à la commission
- Médiation avec ÉEQ en septembre 2025

5 août 2025

Rencontre avec nos consultants

- Agrandissement du LET

8 août 2025

Rencontre avec le MELCCFP — suivi de dossier pour l'agrandissement du LET

- Décret — réception au mois d'octobre
- 1<sup>er</sup> certificat d'autorisation — pour le déboisement (automne)
- 2<sup>e</sup> certificat d'autorisation — pour les deux premières cellules (hiver)
- 3<sup>e</sup> certificat d'autorisation — pour tout le reste du projet (été 2026)

12 août 2025

Visite du MELCCFP — inspection des installations

- Tout est conforme



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre

### TRAVAUX SUR LE SITE

- Continuité du broyage des matériaux secs
- Broyage des bacs
- Profilage du site pour le recouvrement

### BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT (BAPE)

Discussion concernant le dépôt du rapport d'enquête du BAPE dans le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique.

### ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

Présentation et discussion concernant les orientations budgétaires 2025.

25-08-4366

### ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUS ET DÉPENSES 2025

Il est proposé par M. Pierre Raïche et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le rapport de l'état comparatif des revenus et des dépenses 2025.

ADOPTÉE à l'unanimité

25-08-4367

### SOUMISSION — RECOUVREMENT DE LA CELLULE #9 ET DE L'INSTALLATION DE CAPTEURS DE BIOGAZ

| <u>Soumissionnaires</u>   | <u>Prix (taxes incluses)</u> |
|---------------------------|------------------------------|
| Gaétan Lacelle excavation | 1 429 564.03 \$              |
| Excavation Boldex         | 1 619 458.32 \$              |
| Construction FGK          | 1 763 111.14 \$              |

ATTENDU les besoins de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre de procéder au recouvrement de la cellule #9 et de l'installation de capteurs de biogaz ;

ATTENDU que la Régie a procédé à un appel d'offres ;

ATTENDU que la soumission de Gaétan Lacelle excavation est conforme aux exigences du devis d'appel d'offres de juin 2025 ;

ATTENDU la recommandation de GBI du 8 août 2025 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Ghislain Collin et résolu à l'unanimité que la Régie procède à l'adjudication du contrat, pour le recouvrement de la cellule #9 et l'installation de puits de captation des biogaz, à Gaétan Lacelle excavation, pour une somme totale de 1 429 564.03 \$ (taxes incluses), selon leur offre du 7 août 2025.

Le paiement sera effectué comme suit :

- Solde du règlement d'emprunt pour la cellule #9 et le recouvrement
- Surplus affecté pour le recouvrement
- Compensation pour les matières recyclables 2025

ADOPTÉE à l'unanimité



No de résolution  
ou annotation

25-08-4368

## Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre

### **40<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA RÉGIE — BUDGET PRO FORMA**

ATTENDU que la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre fêtera son 40<sup>e</sup> anniversaire en 2025 ;

ATTENDU que la Régie veut souligner l'évènement en organisant diverses activités et concours ;

ATTENDU que les activités et concours coûteraient 16 600 \$ selon le budget pro forma déposé ;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif du 31 juillet 2025 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Sylvie Roussel et résolu à l'unanimité d'accepter le budget pro forma pour souligner le 40<sup>e</sup> anniversaire de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre, et ce, pour une somme de 16 600 \$ selon le document déposé.

La dépense sera effectuée comme suit :

- Surplus non affecté

ADOPTÉE à l'unanimité

### **COMMUNICATION**

#### **RAPPORT DE L'AGENTE DE COMMUNICATION**

21 juin 2025

Formation compostage et recyclage

Association de riverains

Lac-du-Cerf

22 juillet 2025

Rencontre

Canadian Tire

Concernant le compostage et recyclage

24 juillet 2025

Rencontre

Ville de Mont-Laurier

Concernant les travaux à venir

#### **EXTRAIT DU RAPPORT DES PLAINTES CONCERNANT LE COMPLEXE ENVIRONNEMENTAL DE LA LIÈVRE**

Dépôt de l'extrait du rapport des plaintes concernant le complexe environnemental de la Lièvre.

Ledit extrait sera également déposé au comité de vigilance.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre

### PÉRIODE DES QUESTIONS

Aucun contribuable n'était présent.

### LEVÉE DE LA SÉANCE

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, le président lève la séance, il est 20 h 25.

\_\_\_\_\_  
M. Jean Gascon  
président

\_\_\_\_\_  
M. Jimmy Brisebois  
directeur général et greffier-trésorier

Je, Jean Gascon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Jean Gascon, président